Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2016) **Heft:** 2140

Buchbesprechung: Die unvollendete Direkte Demokratie 1984-2015: Texte zur Schweiz

und darüber hinaus [Andreas Gross]

Autor: Delley, Jean-Daniel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rickli, conseillère nationale
UDC et fer-de-lance de
l'offensive de la droite contre la
SSR (DP 2138, 2139). Mais la
convergence des médias –
regroupement de
l'informatique, des moyens de
communication électroniques
et des contenus au sein du
réseau Internet – redistribue
les cartes.

Après leur échec à empêcher la généralisation de la redevance à tous les contribuables, les adversaires de la SSR pourront tenter de jouer le tout pour le tout avec l'initiative populaire libertarienne lancée par le groupe «No Billag» qui supprime redevance et SSR au profit de concessions mises aux enchères – et selon toutes probabilités financées par la publicité.

Goldbach Media, active dans les pays germanophones, est le principal prestataire de l'audiovisuel pour la Suisse en gérant non seulement la publicité pour les TV privées régionales mais aussi pour les groupes télévisuels européens

RTL, ProSieben et M6. Son avenir ne paraît toutefois pas des plus radieux. Selon une enquête de l'Université de Genève, la part des revenus publicitaires issus de l'Internet et de la téléphonie mobile va croissant, tandis que le montant de l'ensemble des recettes publicitaires nettes stagne depuis une dizaine d'années. Les régies publicitaires qui ne peuvent offrir d'espace sur les supports Internet et mobile risquent dès lors de voir leurs ressources diminuer. Or les rapports financiers de Goldbach Media révèlent la faible part (19% en en 2015 et 15% selon le rapport intermédiaire 2016) des revenus qu'elle génère sur Internet et dans la téléphonie mobile. De fait, la part du lion du secteur d'avenir des revenus publicitaires va à Facebook et Google, et avec elle les données utilisateurs et la conception de l'outil de recherche orientant les utilisateurs sur le contenu.

On voit bien l'intérêt de

Goldbach Media et de Nathalie Rickli à préserver, si possible à accroître leur part de marché, comme aussi à contester la plateforme publicitaire que la SSR a créée avec Swisscom et Ringier. Elle est perçue comme un concurrent illégitime, ses détenteurs disposant d'une large palette de moyens de diffusion et, bien sûr, d'un contenu propre. Mais la SSR a déjà l'interdiction de se procurer des revenus publicitaires sur Internet et mobiles, et ses recettes publicitaires traditionnelles sont plafonnées.

L'initiative «No Billag», que le Conseil fédéral vient de proposer de rejeter sans lui opposer de contre-projet, imposera le choix du tout ou rien. Pour sa part, soucieuse d'apaiser les tensions, la direction de la SSR a proposé plusieurs pistes de collaboration aux éditeurs. En attendant l'issue de la bataille, le public et son usage des médias, véritables sujets de toutes ces intrigues, semblent laissés de côté.

Andreas Gross, un homme-orchestre de la démocratie

Andreas Gross, *Die unvollendete Direkte Demokratie. 1984–2015: Texte zur Schweiz und darüber hinaus*, Werdverlag.ch, Thun, 2016, 384 Seiten

Jean-Daniel Delley - 04 novembre 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/30215

Rien de ce qui touche à la démocratie n'est étranger à Andreas Gross.

Conseiller national socialiste

durant cinq législatures, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pendant 20 ans, observateur lors des élections

dans de nombreux pays, il fut cofondateur du mouvement «pour une Suisse sans armée». Mais, fait plus rare dans le monde politique, il est également chercheur, enseignant universitaire et inlassable chroniqueur de la démocratie directe.

Le <u>nouvel ouvrage</u> que vient de publier Andreas Gross reflète parfaitement ces engagements multiples. La démocratie directe, c'est une histoire dont il ne faut cesser de rappeler les origines. Mais c'est également un exercice, une action en continu. Et c'est une perspective, un atout pour affronter la crise actuelle de la démocratie au défi de la mondialisation.

En 9 chapitres et 70 articles rédigés au cours des trois dernières décennies, l'auteur éclaire ces différentes facettes, des origines à la pratique au jour le jour des droits populaires et aux possibilités offertes par la démocratie directe pour autant qu'elle s'adapte et se développe encore – le livre s'intitule «La démocratie directe inachevée».

Nous retiendrons plus particulièrement ce rappel: la Suisse moderne n'est pas née avec la démocratie directe. En 1848, elle se dote d'un régime strictement représentatif.

La conquête progressive des droits populaires commence d'abord dans les cantons. En particulier à Zurich qui, en 1869, sous l'impulsion du mouvement démocrate et du journal *Landboten*, adopte une nouvelle constitution. Le mouvement est porté par des assemblées populaires qui réunissent plus de 20'000 participants – près du tiers du

corps électoral. La Constituante élue reçoit des propositions de centaines de citoyens et de femmes qui ne disposent pas du droit de vote.

Ce vaste mouvement populaire fait vaciller le pouvoir d'une caste de privilégiés, acteurs d'un développement économique qui ne profite qu'à une minorité et dont Alfred Escher, conseiller d'Etat et conseiller national, baron du chemin de fer et fondateur du Crédit suisse, reste la figure emblématique. Cet élan conduira ensuite à l'introduction, au niveau fédéral, du référendum législatif facultatif (1874) et de l'initiative populaire en matière constitutionnelle (1891).

La Suisse fait alors figure de pionnière du développement démocratique qui va inspirer aussi bien des pays européens (pays baltes, Danemark) que les Etats-Unis et l'Australie. Mais si, entre 1830 et 1870, notre pays se trouve politiquement au centre de l'Europe, les conflits qui ravagent ensuite le continent vont l'isoler à la marge. Les Suisses considèrent alors la démocratie et les droits populaires comme un privilège qui leur est propre et non comme un droit fondamental à caractère universel, note Gross.

La conciliation entre démocratie et droits de l'homme – l'une n'est pas concevable sans les autres – s'impose en Europe après la deuxième guerre mondiale et conduit à la création d'une juridiction continentale, la
Cour européenne des droits de
l'homme. Cette conciliation
n'est toujours pas réalisée dans
la conscience collective
helvétique, comme en
témoignent les votations qui
nous ont mis en porte-à-faux
avec les droits fondamentaux
(interdiction des minarets,
internement à vie, etc.).

S'il y a crise de la démocratie, cela ne tient pas aux droits populaires. Au contraire, ces derniers facilitent l'expression de nouvelles idées, notamment de la part des minorités, et tempèrent le pouvoir des gouvernants, analyse Andreas Gross. C'est plutôt dans la dégradation des conditions indispensables à leur exercice qu'il faut chercher les racines de cette crise. Ces conditions? La capacité d'intégrer toutes les parties dans le débat plutôt que d'en exclure certaines, le besoin de s'informer et l'aptitude à revoir sa propre opinion. L'échange, la communication, la dispute fondée sur des arguments, la force de conviction, toutes dispositions dont Andreas Gross a fait preuve dans sa vie de militant et de parlementaire.

Le propagateur de la démocratie directe sait éviter l'écueil du populisme qui érige le peuple en souverain aveugle. Pour Gross, les droits populaires ne constituent pas un substitut à la démocratie représentative, mais la complètent dans un jeu complexe d'essais, d'erreurs et de corrections.

L'auteur est bien conscient de

la perte d'influence de l'Etatnation face aux pouvoirs économiques. L'idéal démocratique ne lui est d'ailleurs pas lié. Pour pallier cet affaiblissement de l'Etat, Gross ne préconise pas la création d'un Etat mondial. La globalisation de la démocratie passe selon lui par un système juridique planétaire reconnaissant à chaque être humain les libertés

fondamentales ainsi que les droits sociaux et environnementaux, garantis par une juridiction analogue à la Cour européenne des droits de l'homme.

Le PSS dans le piège européen

La gauche helvétique a négligé de prendre en compte les effets pervers de la concurrence érigée en dogme par Bruxelles

Wolf Linder - 02 novembre 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/30200

En matière de politique européenne, on ne peut reprocher sa versatilité au parti socialiste suisse. Au cours des dernières décennies, il a maintenu fermement sa ligne pro-européenne.

Nullement découragé par l'échec de l'adhésion à l'Espace économique européen en 1992, il a soutenu les bilatérales en compagnie des syndicats et reste jusqu'à présent parmi les plus ardents défenseurs des accords avec l'Union européenne, libre circulation des personnes comprise. Alors que dans les autres partis les euroturbos deviennent une espèce en voie de disparition et que le Parlement a enterré discrètement la demande d'adhésion à l'UE déposée en son temps par le Conseil fédéral, des élus socialistes militent ouvertement pour une adhésion à terme à l'UE sans pour autant être désavoués par leur parti.

Pourquoi ce cap sur Bruxelles?

Cet engagement est étonnant. Car après l'élargissement à l'est, la crise de l'euro, la résistance croissante de nombreux pays à la libre circulation des personnes et le Brexit, même les partisans les plus convaincus de l'UE admettent que le projet européen s'est développé trop en largeur et surtout depuis le haut (top-down). L'idée d'une communauté européenne pacifique, objectif important pour la gauche, a perdu de son attrait.

Avec sa formule pour «Une Suisse indépendante et autonome», l'UDC n'a cessé de gagner du terrain aussi bien idéologique que politique. Inversement, le projet socialiste d'une «Suisse ouverte et progressiste», tel que formulé par son ancien stratège Peter Bodenmann, a perdu de son pouvoir de persuasion. Pourquoi la gauche

politique persiste-t-elle dans cette voie pro-européenne qu'elle paie politiquement au prix fort?

Le rejet de l'EEE en 1992 a manifesté un profond clivage de la société entre partisans et adversaires de l'UE, un clivage qui fut d'abord surmonté grâce aux accords bilatéraux. Le camp bourgeois, UDC comprise, considéra les bilatérales comme un compromis pragmatique ouvrant les portes du marché européen. A gauche par contre, on espérait toujours une ouverture politique et culturelle de la Suisse. Faut-il rappeler que peu de temps auparavant (1989), la génération du service actif commémorait la Suisse de la deuxième guerre mondiale et du passé?

Par la suite, la justification de la politique européenne de la gauche devint moins idéologique et se fit plus économique. La globalisation